



Commune de Cormeilles en Vexin

49 rue Curie – 95830 Cormeilles en Vexin

Téléphone : 01.34.66.61.19 – Télécopie : 01.34.66.41.63

E-mail : mairie-cormeillesenvexin@orange.fr

ARRETE MUNICIPAL

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT :
Val d'Oise

COMMUNE :
Cormeilles en Vexin

ARRETE N° 2016/56

OBJET :

**ARRETE
REGLEMENTANT
TEMPORAIREMENT
LA CIRCULATION**
Au niveau du
06 rue Jacques Fournier
Jusqu'à l'angle de la
rue du Général Leclerc

Du 15 Novembre 2016
au 30 Novembre 2016
De 8 h 00 à 18 h 00

ARRETE REGLEMENTANT TEMPORAIREMENT LA CIRCULATION

**Au niveau du 06 rue Jacques Fournier
Jusqu'à
L'angle du Général Leclerc
Du 15 Novembre 2016 au 30 Novembre 2016
De 8 h 00 à 18 h 00**

Le Maire de la Commune de Cormeilles en Vexin,

Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L 2212-2 et 2213-4,
Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée et complétée par la Loi 82.623 du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et Régions et leurs textes d'application,
Vu l'instruction interministérielle du 22 Octobre 1963 sur la signalisation routière modifiée par arrêtés du 24 Novembre 1967, du 17 Octobre 1968, du 23 Juillet 1970, du 27 Mars 1971, du 20 Mai 1971, du 27 Mars 1973, du 30 Octobre 1973, des 10, 15, 25 et 26 Juillet 1974, des 6 et 7 Juin 1977, du 22 Décembre 1978, du 13 Juin 1979, du 13 Décembre 1979, par circulaires n° 68.103 du 30 Octobre 1968, 72.210 du 5 Décembre 1973, 79.48 du 25 Mai 1979, par arrêté interministériel du 22 Septembre 1981, par arrêté interministériel du 19 Janvier 1982,

Considérant que les travaux de branchement électrique sur trottoir au niveau du 06 rue Jacques Fournier jusqu'à l'angle de la rue du Général Leclerc à Cormeilles en Vexin, travaux réalisés par la Sté TERCA sis 3 à 5 rue Lavoisier à Lagny sur Marne (77400) pour le compte de la Sté ENEDIS. Considérant que l'intérêt de la sécurité justifie la limitation de la vitesse normalement autorisée.

ARRETE

Article 1 : Les travaux réalisés par la Sté TERCA 3 à 5 rue Lavoisier à Lagny sur Marne (77400) perturberont la circulation au niveau du n° 6 rue Jacques Fournier jusqu'à l'angle de la rue du Général Leclerc du 15 Novembre 2016 au 30 Novembre 2016.

.../...

Article 2 : La chaussée sera rétrécie sur cette partie et la vitesse sera réduite à 30 Km/h. La circulation sera déviée de jour comme de nuit par des feux tricolores.

Article 3 : Une signalisation adaptée sera mise en place par le Sté TERCA à Lagny sur Marne (77400).

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché selon les conditions réglementaires habituelles.

Article 6 : Monsieur le Maire de la Commune de Cormeilles en Vexin
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef du Centre de Secours de Cormeilles en Vexin ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marines ;
- Sté TERCA à Lagny sur Marne
- SMIRTOM
- CEOBUS

Fait à Cormeilles en Vexin, le 17 Octobre 2016.

Le Maire,
Jacques BELLET.

